

<h2>Composition de la Commission d'Attribution des Logements locatifs 2018</h2>

Les 6 Membres désignés par le Conseil d'Administration de France Loire

Chaque commission est composée de quatre membres dans les conditions ci-dessous :

- ♦ le Directeur Général Adjoint,
- ♦ le Directeur Territorial ou le Directeur Commercial,
- ♦ un Chargé de Relation Clientèle / un Attaché Commercial,
- ♦ un Conseiller Social et Recouvrement,

	Directeur Général Adjoint	Directeur Territorial	Directeur Commercial	Chargé Relation Clientèle/Attaché Commercial	Conseiller Social et Recouvrement
Agence d'ORLEANS	X	X	X	X	X
Agence de DAUPHINE	X	X	X	X	X
Agence de MOULINS	X	X	X	X	X
Agence de VICHY	X	X	X	X	X
Agence de MONTLUCON	X	X	X	X	X
Agence de VIERZON	X		X	X	X
Agence d'AUBIGNY	X		X	X	X
Agence de ST AMAND-MONTROND	X		X	X	X
Agence de BOURGES CENTRE	X		X	X	X
Agence de BOURGES TURLY	X		X	X	X
Agence de BOURGES VAL D'AURON	X		X	X	X

Ont également été désignés comme membres de ces Commissions :

→ Pour le Représentant des locataires :

- ♦ M. Gérard BOUCHAND, en qualité de titulaire,
- ♦ M. Richard SANDLER, en qualité de suppléant,
- ♦ M. Claude DEPOIL, en qualité de suppléant.

→ Pour le Représentant du Conseil d'Administration de France Loire :

- ♦ M. Michel FRISTOT, en qualité de titulaire pour les commissions d'attribution des agences de Vierzon, Aubigny, Saint-Amand-Montrond et de Bourges.
- ♦ Mme Isabelle BARANGER, en qualité de titulaire pour les commissions des agences d'Orléans, Dauphine, Moulins, Vichy, Montluçon.